

Le déploiement des outils numériques en santé mentale permettrait à la France de réaliser une économie de plus de 15 milliards d'euros.

7 entreprises françaises de la e-santé mentale créent le collectif MentalTech et réalisent la première étude économique sur le sujet avec l'Institut Sapiens.

Paris, le 17 mars 2022 | La santé mentale est devenue, en l'espace de quelques mois, un enjeu majeur de santé publique. Et pour cause ! On estime aujourd'hui à 12 millions le nombre de personnes concernées directement par une pathologie d'ordre psychique (pathologies lourdes mais aussi dépression, anxiété, addiction...), soit près d'un Français sur cinq. Un chiffre qui a de quoi alarmer, d'autant qu'il ne cesse d'augmenter après deux années de pandémie mondiale et une rentrée marquée par le conflit ukrainien. Soucieuses de contribuer à la prise de conscience comme à la mise en action, et intrinsèquement convaincues de la chance que représente le numérique pour notre santé mentale, 7 entreprises françaises innovantes se sont réunies pour créer le premier collectif dédié, MentalTech.

« Toutes et tous actrices et acteurs de la prévention, du diagnostic, ou du traitement des pathologies psychiques, en tant que médecins ou entrepreneurs, nous nous sommes rassemblés pour tenter de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'accélérer le déploiement de solutions numériques éthiques et souveraines en santé mentale, en ce qu'elles peuvent réellement améliorer la vie des patients, faciliter le travail des soignants, mais aussi permettre au pays de réaliser des économies considérables, sur un sujet qui occupe aujourd'hui le premier rang des dépenses de soins ! »* | Dr Fanny Jacq, psychiatre, directrice santé mentale chez Qare & présidente du collectif MentalTech jusqu'en juin 2022.

La santé mentale des Français : un mal social, et économique

L'OMS estime que la pandémie a engendré une augmentation des troubles psychiques dans le monde (+27,6% de troubles dépressifs, +25,5% de troubles anxieux), des volumes similaires à ceux observés en France. La dernière étude COVIPREV nous apprend elle que la prévalence des états anxieux est de plus en plus élevée (25% vs 14% dans le baromètre santé de 2017).

Les chiffres alarmants, les témoignages chaque jour plus nombreux (le chanteur Stromae ou plus récemment le footballeur Thierry Henry), le manque d'actions concrètes des pouvoirs publics, dénotent d'une urgence de la situation sur un mal qui tend à devenir celui du 21^{ème} siècle.

Une urgence qui est également économique ! Une étude de l'Institut Sapiens pour le Collectif MentalTech montre que les pathologies mentales engendreraient ainsi une perte de PIB estimée à 92 milliards d'euros (3,7% du PIB) pour la France et des pertes estimées à 25 milliards d'euros par an (1% du PIB) pour les entreprises.

Extraits de l'étude :

- o Nous estimons le coût annuel du mal-être au travail à 13 340€ par salarié concerné par an (principalement représentés par l'absentéisme dans les entreprises et la baisse de productivité afférente). Les pathologies mentales représentent la première cause d'arrêts maladie de longue durée en France, ainsi que la première cause d'invalidité.

* Chaque année, l'Assurance Maladie y consacre plus de 23 milliards d'euros de dépenses (16 milliards au titre des maladies psychiatriques et 7 milliards pour les traitements psychotropes), ce qui est plus que les ressources allouées au cancer (18 milliards d'euros) et aux maladies cardio-vasculaires (13,4 milliards d'euros).

- o En intégrant l'impact associé à la perte de qualité de vie pour les malades, les pathologies mentales engendreraient ainsi une perte de PIB estimée à 92 milliards d'euros (3,7% du PIB) pour la France et des pertes estimées à 25 milliards d'euros par an (1% du PIB) pour les entreprises. Chaque année, c'est ainsi l'équivalent des budgets de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche qui sont perdus, à cause des défaillances en matière de détection, de suivi et de traitement des pathologies mentales.

Détails et autres chiffres en page 5 de la note Sapiens.

Le numérique, une chance pour notre santé mentale, et notre pays !

Depuis 70 ans, les soins psychiatriques n'ont en réalité que très peu évolué et demeurent figés sur le modèle suivant : recherche de symptômes lors d'un entretien, remplissage de questionnaires par le patient, pose d'un diagnostic et mise en route d'un traitement médicamenteux. Or, la crise du COVID l'a démontré, le numérique est un levier pour accompagner les transformations de l'offre de soins en santé mentale.

Le ministre de la Santé Olivier Véran a lui-même rappelé que « nous devons capitaliser plus efficacement sur les réussites et les innovations. [...] Il nous faut prendre le virage du numérique qui, en santé mentale, reste insuffisamment exploité ».

Pour le collectif MentalTech, l'Institut Sapiens dresse un panorama des innovations existantes et possibles, ainsi que du détail de l'ensemble des bénéfices induits par le numérique :

- o Développer une nouvelle vision de la santé mentale
- o Améliorer la prévention
- o Déployer une approche innovante de la détection
- o Faciliter l'accès aux soins, pour toutes et tous
- o Faire baisser le coût de l'accompagnement thérapeutique
- o Améliorer le suivi des patients
- o Optimiser la prise en charge
- o Réduire la consommation de psychotropes
- o Alléger la charge mentale.

En se projetant sur un déploiement massif des solutions existantes en France, l'on peut estimer aujourd'hui une économie potentielle de 15,3 milliards d'euros pour le pays !

Extraits de l'étude :

- o L'agrégation de ces effets pourrait entraîner une forte baisse des dépenses liées aux remboursements du traitement des pathologies mentales, de l'ordre de 5,9 milliards d'euros par an (2,3 milliards d'euros d'économies sur la santé de ville, 2,2 milliards d'euros sur l'hôpital et 1,4 milliards d'euros sur les prestations en espèces). Les économies seraient ainsi de l'ordre de 4,4 milliards d'euros pour l'Assurance maladie, 1,1 milliard pour les complémentaires santé et 0,4 milliard pour les ménages.
- o En ajoutant les dimensions indirectes liées à l'augmentation du nombre de pathologies traitées plus précocement par l'augmentation du nombre de patients, à la diminution de l'absentéisme en entreprise, par un meilleur ciblage des traitements, par un recul du taux de rechute et par l'amélioration de la prévention, nous pouvons estimer que les gains liés à l'introduction du numérique en santé mentale pourraient diminuer la facture de l'absentéisme de 9,4 milliards d'euros par an.

Détails et autres chiffres en pages 17 et 18 de la note Sapiens.

* Chaque année, l'Assurance Maladie y consacre plus de 23 milliards d'euros de dépenses (16 milliards au titre des maladies psychiatriques et 7 milliards pour les traitements psychotropes), ce qui est plus que les ressources allouées au cancer (18 milliards d'euros) et aux maladies cardio-vasculaires (13,4 milliards d'euros).

Le collectif MentalTech

Le collectif MentalTech est le premier collectif français dédié à l'émergence de solutions numériques en santé mentale. Il est créé en mars 2022 par 7 membres fondateurs : HypnoVR, Kwit, mindDay, Petit BamBou, Qare, ResilEyes Therapeutics, et Tricky. Ces derniers, déjà convaincus de l'urgence sociale, avaient l'intuition qu'elle devenait également économique : sentiment confirmé par l'étude menée par l'Institut Sapiens.

Il a vocation à rassembler organismes privés et publics autour d'une ambition forte : répondre à l'urgence de déployer des outils numériques éthiques dans la prévention et la prise en charge de la santé psychique, aux côtés des soignants. Sa présidence est incarnée jusqu'en juin 2022 par le Dr Fanny Jacq, psychiatre et directrice santé mentale chez Qare.

Il se donne ainsi trois objectifs majeurs :

1. Décloisonner le débat public

Ouvrir le dialogue avec toutes les instances concernées pour contribuer à faire de la santé mentale la grande cause de santé publique du prochain quinquennat au sein d'un écosystème local, coopérant et inclusif.

2. Démocratiser et accélérer les usages

Contribuer à la diffusion d'informations et de bonnes pratiques auprès des citoyens, des professionnels de santé et des intervenants pour faciliter l'utilisation, l'acceptation, la prescription et le remboursement des solutions technologiques et numériques en santé mentale.

3. Renforcer la contribution économique de la filière

Produire des solutions aptes à moderniser et optimiser le système de soin ; fédérer et animer la filière pour faire de la France un futur champion de la e-santé mentale.

« La France n'a plus le temps de tergiverser sur le bien-fondé (qualité, efficacité, sécurité) des innovations technologiques dans la prévention et la prise en charge des troubles psychiques. Que nos intentions communes relèvent d'une plus grande accessibilité des soins et traitements partout sur le territoire, d'une incontestable économie de moyens, d'une ambition d'exister sur la scène numérique mondiale, ou même des trois à la fois, le débat devrait aujourd'hui seulement concerner les modalités de déploiement de ces solutions. Nous en appelons au prochain Président élu : faites de la santé mentale la grande cause de ce quinquennat. Nous avons toutes et tous le droit de disposer des moyens d'aller bien. », les membres fondateurs du collectif MentalTech.

Pour toute demande d'information ou d'interview, merci de contacter l'Agence LEON
Gaëlle LEGRIS – Amandine TAUZIN – Lucile BEGUIN-LEMOINE
gaelle@agence-leon.fr – amandine@agence-leon.fr – lucile@agence-leon.fr
06 26 14 14 90 – 06 83 88 82 55 – 06 85 18 30 90

* Chaque année, l'Assurance Maladie y consacre plus de 23 milliards d'euros de dépenses (16 milliards au titre des maladies psychiatriques et 7 milliards pour les traitements psychotropes), ce qui est plus que les ressources allouées au cancer (18 milliards d'euros) et aux maladies cardio-vasculaires (13,4 milliards d'euros).